

Séance du vendredi 27 janvier 2023

Date de la convocation: 23/01/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Catherine PECHERY par Annick IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART, Jacky PECHERY

**Absents:**

**NOMINATION D'UN MEMBRE SUPPLÉANT POUR LA CLETC - (D 2023 114)**

Le Maire expose que dans sa délibération 2020-076 relative à la nomination d'un conseiller municipal à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), le Conseil municipal a omis de désigner un suppléant et propose de remédier à cet oubli.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Olivier Maguet comme conseiller suppléant de la CLETC,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

  
Secrétaire de séance  
Annick IENZER

  
Le Maire  
Olivier MAGUET

